

FAY-EN-MONTAGNE

Localisation

Prévue : en face de la mairie en création d'une place publique

Actuelle : *Ibidem*, sur la place publique alors créée, face à la mairie, non loin d'un carrefour déjà occupé par une croix monumentale

Clichés

Auteur des clichés : Jean Michel Bonjean

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 561



Description

Architecture : actuellement installé sur un terre-plein, le monument est constitué d'un socle posé sur deux marches, supportant un piédestal qui est relié par un double chapiteau mouluré à un tronc d'obélisque sommé d'un pyramidion

Décor : une croix de guerre avec ruban est fixée sur la face antérieure de l'obélisque, et deux trophées (l'un avec une épée, l'autre avec une palme couronnée) en métal sont fixés sur les deux faces latérales.

Entourage : actuellement constitué d'un muret de maçonnerie surmonté d'une grille en fer forgé

Symbolique religieuse : croix latine gravée

Auteurs

Architecte : Sorlin, agent-voyer cantonal de Voiteur

Entreprise : Sage, sculpteur marbrier à Poligny

Inscriptions

AUX HEROS / DE / 1914-1918 sur la face principale de la pyramide, au-dessus d'une croix romaine ostensiblement gravée dans la pierre et FAY EN MONTAGNE / à SES ENFANTS MORTS POUR LA PATRIE au-dessus de la plaque qui, sur le piédestal, énumère la liste des morts.

Conflits commémorés

1870-1871

1914-1918

guerre conquête coloniale (Madagascar)

Défunts les noms sont ceux de 5 morts entre 1914 et 1917, classés par date de disparition mais on relève aussi deux dates de morts antérieurs dont on a tenu à marquer le souvenir, l'un de 1871, l'autre de 1895.

Population de la commune

1911 : 162 habitants

1919 : 140 habitants (cartes d'alimentation)

1921 : 145 habitants

Historique de la réalisation

En réponse à un courrier préfectoral du 5 juin 1920, le conseil municipal, avec Henri Michaud, maire, décide, le **13 juin 1920**, l'installation d'un monument aux 5 morts de la commune « en face de la mairie, sur l'emplacement d'un ancien abreuvoir à demi comblé qui sera transformé en place publique » et vote une somme de 3 000 F pour cela. La souscription alors établie se monte à 1 500 F.

En octobre 1920, un devis de la maison Sage, sculpteur marbrier à Poligny, est proposé pour 4 000 F pour le monument et 1 500 F pour les travaux annexes.

Le **12 juin 1921**, l'agent-voyer cantonal Sorlin, de Voiteur, est chargé d'établir le projet.

En juillet 1921, il envisage la dépense de 9 000 F, pose comprise pour l'élévation du monument. Le projet comporte alors un monument avec pyramide, celui proposé par Sage, et, à côté, l'installation de la statue d'un « poilu ». Le « poilu » en fonte, haut de 1,60 m, est proposé par Hector Jacomet, de Villedieu (Vaucluse), pour la somme de 3 000 F livré en gare de Pont-du-Navoy.

Le **31 juillet 1921**, le conseil municipal porte le financement à 8 800 F.

Le **8 septembre 1921**, l'architecte Pelletier, rapporteur du projet devant la commission spéciale, juge le projet « inacceptable » en raison de la présence de la statue à côté de l'obélisque. Le 8 septembre 1921, le projet de la statue est abandonné et on se contente

du monument proposé par Sage. Le projet est adopté le lendemain par Pelletier.

Financement

Coût total : 5 500 F

Budget communal :

Subvention : 690 F

Souscription : 1 700 F

Le 28 juin 1928, le maire Bailly porte plainte contre Léon Perrard, ancien conseiller municipal et restaurateur au Fay, l'accusant d'avoir utilisé les 1 500 F de la souscription publique pour « alimenter une caisse noire ». Perrard se justifie devant le préfet : il a payé les 1 275, 75 f à l'entrepreneur Pisselli le 16 mai 1925, ainsi que d'autres menues dépenses (peut-être lors de la création de l'esplanade destinée à l'érection du monument). Comme cet argent n'est jamais passé par les caisses du département, le préfet refuse de poursuivre.

Transfert : il ne semble pas y avoir eu déplacement du monument au morts communal.

Autres traces mémorielles

Cimetière : ?

Plaques dans l'église : ?